



COMMISSION AEROMODELISME

STAGE DE VOL RADIOPRATICIEN

AVION

ARES – 2026



DATE, DUREE DU STAGE et LIEU

- Du 31 mai au 6 juin (arrivée dimanche 16h00 et départ samedi 10h00).
- 5 jours.
- Institution CCAS d'Arès (33740).

NOMBRE DE STAGIAIRES

- Maximum : 5.
- Minimum : 3.

BUT DU STAGE

- Permettre à ceux qui n'ont jamais piloté d'avion radiocommandé en conditions de vol, d'avoir une première approche de ce type de pilotage en toute sécurité avec un modèle adapté et équipé en double commande.
- Permettre aux pratiquants ayant eu une première initiation, ou souhaitant évoluer dans cette discipline de pratiquer le vol radiocommandé en parfaite autonomie.
- Permettre une initiation à la voltige de base.

POPULATION CONCERNEE

- Ayants Droit et Ouvrants Droit inscrits sur l'Attestation "ACTIV" en état de validité.
- Les ayants droits mineurs sont acceptés, à condition d'être accompagnés par une personne responsable majeure en dehors des heures de prise en charge par l'instructeur habilité.
- Possibilités d'ouverture du stage à des personnes extérieures aux IEG (selon les conditions énoncées dans le cahier des charges des stages aéromodélisme).

PREREQUIS

- Adhésion ANEG de l'année en cours.
- Licence FFAM valide (possibilité de délivrer un "passeport découverte" FFAM dans le cas d'un stage d'initiation/découverte).
- Attestation de formation de télépilote délivrée par la DGAC, la FFAM ou l'UFOLEP sauf pour les "vrais débutants" qui seront sous la responsabilité d'un moniteur.
- Extraits du registre d'enregistrement des aéronefs civils circulant sans personne à bord pour chacun des modèles personnels de plus de 800g utilisés par le stagiaire lors du stage.
- Tous Les modèles personnels de plus de 800g utilisés durant le stage devront être immatriculés avec la référence visible à l'extérieur du modèle suivant la règle en vigueur.
- Age minimum 12 ans.
- Pas de limite d'âge maximum.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- A l'issue du stage, le stagiaire doit être capable dans le cadre d'une initiation de maîtriser en autonomie les phases de décollage, vol simple et atterrissage.
- A l'issue du stage, le stagiaire doit être capable dans le cadre d'un perfectionnement de maîtriser en autonomie les phases de décollage, de vol et d'atterrissage ainsi que les bases de voltige aérienne pouvant se trouver dans les brevets A et B ou les ailes bronze et argent de la FFAM.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES FACULTATIFS

- S'initier au fonctionnement et aux réglages d'un avion radiocommandé thermique.
- Identifier les risques liés à la pratique du vol avec moteur thermique.

STRATEGIE PEDAGOGIQUE

Pour atteindre les objectifs pédagogiques prévus dans le stage, la stratégie pédagogique s'appuiera sur :

- Un briefing avant chaque vol.
- Un débriefing à l'issue de chaque vol.
- Des explications théoriques dispensées au sol et lors des vols.
- Une pratique du pilotage en double-commande.
- Une ambiance de convivialité et de stimulation en réunissant dans un même lieu plusieurs pratiquants, et plusieurs niveaux de pilotage, permettant des échanges d'expériences et de pratique.
- L'échange entre pratiquants afin de lever les appréhensions éventuelles à la poursuite de l'activité.

LIEU DU STAGE

- Terrain de modélisme d'ANDERNOS proche de l'institution CCAS d'ARES.

ENCADREMENT DU STAGE

- L'encadrement des stages de modélisme est réalisé par des pilotes ANEG, pratiquant, compétiteur ou anciennement compétiteur de l'ANEZ.

MISE A DISPOSITION DE MATERIEL

- Pour l'initiation, utilisation d'avion école aile haute.
- Pour le perfectionnement, utilisation d'avion école à aile basse.
- Vols en double commande.

La possibilité est donnée aux stagiaires d'utiliser leur matériel, afin de bénéficier de l'ensemble des conseils de techniques de montage et d'optimisation de réglages. Cependant, et comme indiqué au chapitre des prérequis, seuls les modèles se conformant à la réglementation en matière d'enregistrement seront autorisés à voler lors de ce stage.

IMPORTANT : La fiche spécifique de consignes accus Lipos signée de votre main, vous sera demandée à votre arrivée par le responsable du stage (ce document est téléchargeable sur le site ANEG avec les documents du stage).

PRISE EN CHARGE FINANCIERE

- L'ANEG prend à sa charge une partie des coûts techniques.
- Le coût technique restant à la charge des stagiaires sera fonction :
 - Du coefficient social de l'agent (coefficient CCAS, 3 plages)
 - De la catégorie du stage (initiation ou perfectionnement)
- Les stagiaires extérieurs aux IEG, devront s'acquitter de l'intégralité du coût technique de ce stage.
- Tarification pour le stage de vol moteur (frais techniques, hors restauration, hébergement et taxe de séjour) :

	Coefficient	inf. à 13000	13000 à 21000	Sup. à 21000
Initiation	Part Stagiaire	75,00€	83,00€	91,00€
Perfectionnement	Part Stagiaire	82,00€	91,00€	100,00€

Coût participant hors ANEG : 166,00€

L'encaissement du chèque se fera 1 mois avant le début du stage, aucune participation sans paiement validé

HEBERGEMENT

- L'ANEG ne participe pas pour la prise en charge des frais de restauration, d'hébergement et de la taxe de séjour des stagiaires. A noter cependant que la gestion par l'ANEG de la partie hébergement/restauration permet d'accéder à la meilleure tarification possible (tarif de groupe).
- La restauration est prévue du dimanche soir au samedi midi inclus. Au choix du stagiaire, le repas du samedi midi sera pris sur place ou à emporter.
- Cet hébergement est réalisé à l'institution d'Arès.
- Les conditions et les tarifs seront joints à la fiche d'inscription mais ils ne tiennent pas compte d'une éventuelle augmentation des tarifs hébergement CCAS pour l'année 2025.
- La taxe de séjour sera à régler par le stagiaire à l'issue de son séjour à l'institution.

INSCRIPTION

- Fiche d'inscription à télécharger sur le site aneg.fr, rubrique Aéromodélisme.
- Renseignement par téléphone au 06 84 54 40 12 ou par mail à alain.desandre@wanadoo.fr
- **Les fiches d'inscription et documents à joindre seront adressée par courrier à :**
Mr. Alain DESANDRE
104 rue de charenton
72012 PARIS